

Gouvernement Provincial

DU LIMBOURG.

4^e Division.N^o 7929 L^a 98.

VOIRIE VICINALE.

AMÉLIORATION.

APPROBATION DE PLANS.

La Députation permanente,

au
à faire
et plans phis.Vu les délibérations du conseil communal de
Marlinne
en date des 7 Juillet et 5 Août 1893adoptant un plan pour la suppression partielle
des sentiers n^{os} 30, 35 et 38 et la sup-
pression totale des sentiers n^{os} 40,
41, 42 et 43;Vu le plan et le procès-verbal d'enquête de commodo
et incommode constatant qu'il n'est survenu
aucune opposition contre le projet;Vu les rapports de M. le Commissaire d'arrondissement et
de M. le ~~commissaire~~ ^{Inspecteur provincial} voyer d'arrondissement
de chemins vicinaux et des cours d'eau;
Entendre le rapport de M. Heger,
membre de notre collège;

Vu la loi du 20 mai 1863, et l'art. 76 de la loi communale ;

Décide :

D'approuver la délibération précitée en ce qui concerne l'adoption du plan et d'autoriser l'acquisition, de gré à gré, des terrains nécessaires à l'exécution de ce plan.

Le présent sera publié par le collège échevinal, dès le dimanche qui suivra sa réception, et restera affiché pendant huit jours, conformément aux dispositions de la loi du 20 mai 1863.

Le certificat constatant l'accomplissement de cette formalité nous sera transmis après l'expiration du délai d'appel.

Expédition du présent sera adressée, pour exécution, à M. le Commissaire de l'arrondissement de Tongres.

étaient présents mm.

Hasselt, le 25 Août 1893.

Le Greffier provincial,

La Députation permanente,

Le Rapporteur,

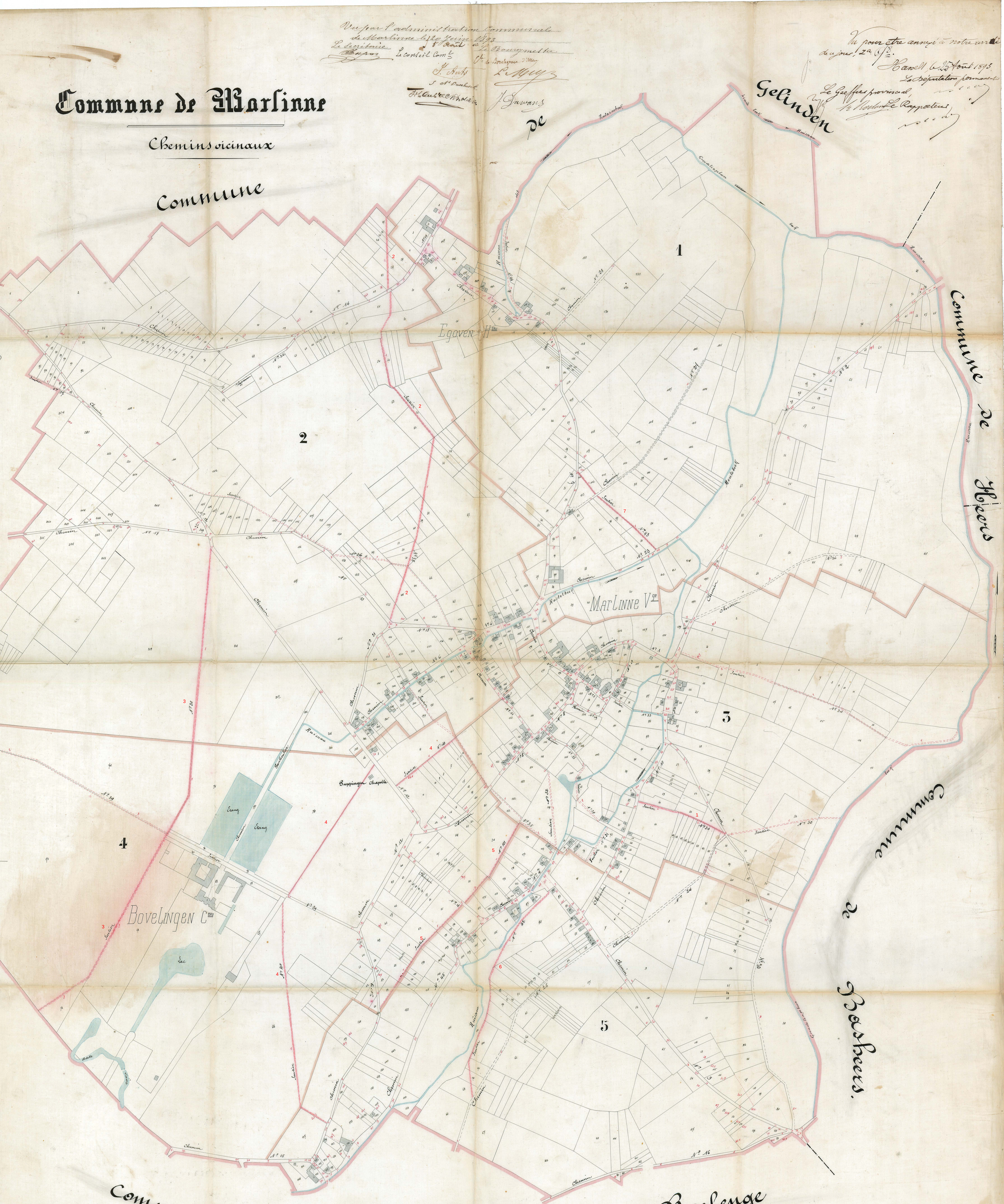
Pour expédition conforme :

Le Greffier provincial,

Commune de Marlinne

Chemins vicinaux

Commune



Mappe par l'Administration Communale
de Marlinne le 15 Juin 1895
Le Maire
Le Conseil Communal
Le Secrétaire

Il pour être annexé à notre acte
de jour, 22 J^u
Cancé, le 22 J^u 1895
Le Greffier provincial
Le Rapporteur

Gelinden

Commune de Hépels

Commune de Rochers.

Rochenge

Commune

de

Echelle de 1 à 2500

Schale 1:2500
0 15 30 60 90 120
Meters